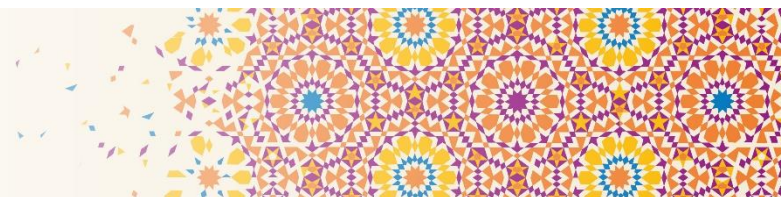


Programme Sud IV



Conférence

PROTECTION DES FILLES

Renforcer la coopération euro-méditerranéenne pour protéger les filles contre la violence fondée sur le genre

Note conceptuelle

29 juin 2022

Centre Européen Jean Monnet

Lisbonne, Portugal

En partenariat avec

Représentation de la Commission européenne au Portugal

Financé
par l'Union européenne
et le Conseil de l'Europe



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Mis en œuvre
par le Conseil de l'Europe

Contexte

Dans sa Stratégie sur les droits de l'enfant pour 2016-2021, le Conseil de l'Europe reconnaît que « les filles en particulier sont plus susceptibles d'être confrontées à la violence sexuelle, aux stéréotypes sexistes ou à la discrimination fondée sur le sexe. Par exemple, 27 % des femmes ont subi une forme de violence physique avant l'âge de 15 ans de la part d'un adulte »¹.

Selon le rapport sur l'état de la population mondiale 2020², "chaque jour, des centaines de milliers de filles à travers le monde sont soumises à des pratiques qui leur nuisent physiquement ou psychologiquement, ou les deux". En raison de l'intersection de l'âge, du sexe et des facteurs de risque liés aux situations d'urgence et/ou aux conflits, les filles sont particulièrement susceptibles d'être victimes de violence. L'absence de dispositions légales concernant l'âge minimum du mariage, l'augmentation dangereuse de la violence contre les filles dans les contextes humanitaires et le manque de sensibilisation du public sur les pratiques néfastes auxquelles elles sont soumises, figurent parmi les principales priorités mises en avant par les organisations de la société civile et acteurs de terrain du sud de la Méditerranée.

Dans ce contexte, la Conférence 2022 pour le renforcement du rôle des femmes (WE) abordera la question de la protection des filles contre la violence dans le sud de la Méditerranée, en se concentrant sur les situations des filles dans des contextes vulnérables, tels que les situations humanitaires, de conflit ou post-conflit. La conférence vise à sensibiliser sur la nécessité d'une action urgente et coordonnée du niveau local au niveau international pour garantir l'accès des filles aux services de protection.

La Conférence est organisée dans le cadre du programme conjoint entre l'Union européenne et le Conseil de l'Europe "[Soutien régional à la consolidation des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie dans le sud de la Méditerranée](#)" (Programme Sud IV), dont l'objectif est d'accompagner les réformes démocratiques dans la région du sud de la Méditerranée. Dans le cadre du Programme Sud, le Centre Nord-Sud pilote le projet de « [Coopération euro-méditerranéenne pour la protection des femmes et des filles contre la violence](#) », qui vise à renforcer les capacités de la société civile de la région pour améliorer la protection et services de soutien aux victimes de violence à l'égard des femmes. Le projet promeut la coopération régionale et l'échange de bonnes pratiques, ainsi que les efforts de coordination multisectorielle conformément aux approches fondées sur les droits de l'homme et centrées sur les victimes.

Description et objectifs de l'activité

Dans le but de renforcer les échanges entre les pairs en Europe et au sud de la Méditerranée, ainsi que la coopération multi-sectorielle, le Centre Nord-Sud organise une conférence hybride d'une journée à Lisbonne (Portugal). Sous le thème de la protection des filles contre la violence dans la région du sud de la Méditerranée, l'événement abordera les questions liées à la lutte et à la

¹ Pour en savoir plus : <https://www.coe.int/fr/web/children>

² [SWOP Report 2020 | Fonds des Nations Unies pour la population \(unfpa.org\)](#)

prévention de la violence sexiste et des pratiques néfastes à l'égard des filles, en particulier dans les contextes humanitaires.

Conformément à la [Résolution 2380 \(2021\)](#) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur l'action humanitaire en faveur des réfugiés et des migrants dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, les résultats escomptés sont les suivants :

- Encourager la coopération multilatérale et multisectorielle pour améliorer la protection des filles contre la violence dans la région euro-méditerranéenne.
- Proposer des actions recommandées pour la coopération nationale et transfrontalière en matière d'exploitation et de traite des filles.
- Renforcer la coopération technique entre le Conseil de l'Europe et les pays du sud de la Méditerranée à travers la promotion des conventions du Conseil de l'Europe, et particulièrement: La Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels ([Convention de Lanzarote](#)), la [Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains](#) et la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique ([Convention d'Istanbul](#)), ainsi que des recommandations pertinentes telles que la [Recommandation générale No.1 sur la dimension numérique de la violence à l'égard des femmes](#).

La conférence réunira des représentants de gouvernements, de parlements et de la société civile de la région euro-méditerranéenne pour aborder les problèmes régionaux urgents actuels et évaluer les solutions possibles pour les surmonter. Les acteurs de la société civile joueront le rôle essentiel de mettre l'accent sur ces questions lors de la conférence. À cette fin, des ateliers spécifiques pour et par la société civile seront organisés en amont de la conférence pour identifier les défis et les solutions d'aujourd'hui.

Chronologie

Mai 2022 : Consultation de la société civile organisée autour de réunions en ligne, portant respectivement sur la dimension en ligne des violences basées sur le genre à l'égard des filles ; la violence sexiste contre les filles dans les contextes humanitaires ; l'accès aux services de protection de l'enfance.

29 juin 2022 : événement hybride (à la fois en ligne et à Lisbonne, Portugal) structuré autour de trois discussions :

- Introduction des conclusions des consultations de la société civile.
- Session 1 : Investir dans des mesures de prévention et de protection qui ont prouvé leur efficacité.
- Session 2 : Investir dans la coopération transfrontalière et multisectorielle pour une mise en œuvre nationale efficace des lois et normes internationales.